

# forum

## La chronique



Thomas Gunzig  
Ecrivain

## La confiture

Bon, François Mitterrand, question culture, il se la pétaît pas mal. Mais bon, d'un autre côté, je n'aurais pas aimé jouer au Trivial Pursuit avec ce type, parce que même s'il se la pétaît, même s'il avait plein de défauts, même si, dans ses interviews, il lui arrivait de dépasser l'arrogance d'un Olivier Maignain sous stéroïdes, eh bien la culture, il en avait.

Je me demande s'il a beaucoup joué avec son petit neveu. Peut-être, l'été, dans la grande

maison familiale de Latche, le grand François faisait-il sauter sur ses genoux le petit Frédéric qui lui répondait en gazouillant des cui-cui enfantins aussi touchants qu'inintelligibles.

Peut-être...

En tout cas, il est très peu probable qu'il se soit douté qu'un jour, en France, un petit président pour qui la culture se résumerait à un écran plasma d'un mètre de diagonale sur le mur d'un yacht, nomme ce petit bébé gazouillant et rotant, ministre

de la Culture.

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture.

Quand j'entends un truc pareil, franchement, je me mets à aimer Fadila Laanan.

Frédéric Mitterrand, depuis l'été à Latche et les genoux de son oncle, a grandi et a fait une sorte de carrière télévisée où il réussit, à sa façon, à faire de la culture. Une drôle de culture. Une sorte de cuisine fusion entre des citations de Casimir, du prince Rainier et de Louis XIV.

Une culture qui brille quand on l'astique, mais qui ne fait pas grand-chose d'autre. Une culture de la très longue phrase sans ponctuation, une culture où le frou-frou en autruche côtoie sans se gêner des vases étrusques. Une culture qui passe bien à la télé même si elle ne ressemble pas à grand-chose, une culture où un joli mot vaut bien un autre joli mot et où une jolie phrase vaut bien une autre jolie phrase, mais où le sens, c'est la troisième roue du carrosse. Une culture

re du carrosse, justement, une culture du tapis rouge, du « grand événement », une culture très Croisette, très jet-set. Une culture pour table basse design dans un salon Empire ou un loft d'architecte.

Une culture qui tiendra certainement ses promesses : elle sera digeste, elle ira bien sur les soles et dans les vitrines de l'Elysée. Une culture qui pourra dire aux mécontents qu'elle est ouverte à tous, alors qu'elle n'est ouverte à rien.

Ou alors qu'elle est ouverte comme un de ces sacs en plastique dans lesquels, une fois qu'on a passé la tête, on meurt.

Rapidement.

D'asphyxie.

Je suis certain d'une chose. Nicolas Sarkozy et Frédéric Mitterrand, ils vont s'adorer.

Le reste, sans doute, n'a aucune espèce d'importance.

## Carte blanche

### Au-delà du PIB : un sujet qui mérite débat

Collectif Fair - Forum pour d'autres indicateurs de richesse (1)

La crise a renforcé un doute qui prend corps depuis plusieurs années : le produit intérieur brut (PIB) ne serait pas l'indicateur adéquat pour mesurer nos performances et guider nos politiques économiques et sociales. Des acteurs de plus en plus nombreux (universitaires, associations, mais aussi, plus récemment, OCDE, institutions européennes etc.) ont mis à l'agenda la question des indicateurs alternatifs au PIB. Que mesurer, comment le faire et dans quel but ?

En 2008, le président de la République française a mis en place une Commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social, présidée par le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz et comptant parmi ses membres d'autres personnalités de renom, dont Amartya Sen (Prix Nobel 1998). Le rapport provisoire de cette commission a été mis en ligne le 2 juin, afin de recueillir des réactions publiques (2).

Le principal atout de ce rapport réside dans la remise en cause de

Il a été incapable de nous alerter sur l'existence et l'aggravation des crises sociales, écologiques, économiques et financières. Il nous a aveuglés et rendus collectivement insensibles aux dérives de notre modèle de développement.

Nous saluons donc cette avancée notoire en termes de diagnostic, de même que l'accent mis sur les inégalités, sur les enquêtes de budget temps ou sur la nécessité de valoriser les contributions positives des services publics. Nous critiquons par contre la méthode de travail de la Commission Stiglitz, qui n'a ouvert aucun véritable dialogue avec les autres acteurs de la société civile. La mise en ligne pour un temps très court d'un texte complexe exclusivement rédigé en anglais ne peut tenir lieu de débat public.

Nous mettons aussi en question le profil d'une commission composée d'économistes. Comme si définir le progrès sociétal et s'interroger sur sa mesure pouvaient relever des compétences d'une seule spécialité. L'ampleur des défis et

futurs repères-clés. Il est exclusivement monétaire, incompréhensible pour les non-spécialistes, inadapté à la décision politique, inacceptable dans sa façon de rendre interchangeables trois formes de capital : « économique » (issu de la production), « humain » (abordé via les seules dépenses d'éducation), « naturel » (limitant les dommages écologiques aux seuls aspects climatiques).

Plus globalement, le rapport ne présente aucune perspective permettant à la société de se mettre d'accord sur la notion de progrès. Il ne suggère aucune piste pour débattre démocratiquement d'un nouveau projet de société visant le bien-être pour tous, ensemble, dans un environnement préservé et partagé, et pour inventer collectivement les instruments de son pilotage.

A ce stade, nous estimons que ce rapport est certes l'une des contributions à mettre au débat, mais qu'il ne peut constituer la référence pour sortir de la dictature du PIB. Il est urgent que la société se mobilise pour « définir le monde que nous voulons » (Amartya Sen), puis pour construire les nouveaux indicateurs dont nous avons besoin. Il est urgent que les citoyens soient invités, via les instances consultatives existantes mais aussi de façon plus large, du local à l'international, à délibérer sur ces questions d'intérêt collectif. ■

(1) Ont contribué à la rédaction de cette carte blanche (au nom de FAIR et par ordre alphabétique) : Isabelle Cassiers, Hélène Combe, Arnaud Ducrest, Jean Fabre, Jean Gadrey, Florence Jany-Catrice, Dominique Méda, Georges Menahem, Pascal Petit et Patrick Viveret. Texte et version longue prochainement en ligne sur le site de FAIR : [www.idies.org/index.php?category/FAIR](http://www.idies.org/index.php?category/FAIR)

(2) <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/index.htm>

(3) Nous invitons les lecteurs qui partagent ces perspectives à exprimer leurs réactions sur le site de la Commission Stiglitz. Une réponse en sept points brefs (résumant cette carte blanche) est disponible sur le site de FAIR.

## Carte blanche

### Les fonds vautours : une espèce méconnue de la jungle financière

Gaspard Denis

Chargé de recherche au CNCD-11.11.11 (Centre national de coopération au développement)

Renaud Vivien

Juriste au CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde) (1)

Une nouvelle crise de la dette des pays du Sud est sur le point d'exploser. Faute de moyens suffisants pour financer des plans de relance de leur économie, l'aide extérieure leur est aujourd'hui proposée. Or, celle-ci n'est pas gratuite : les 50 milliards de dollars promis en avril par les leaders du G20 aux pays « à faibles revenus » prendront pour l'essentiel la forme de prêts à contracter auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Dès lors, ces derniers se trouvent face un choix cornélien : accepter l'aide internationale, au risque de s'enliser dans un nouveau cycle d'endettement ; ou la refuser, en étant forcé de couper dans les budgets sociaux pour surmonter le tarissement des investissements étrangers et des recettes d'exportation résultant de la crise. Autrement dit : sacrifier leur population aujourd'hui ou... demain.

Consciente de la gravité de la crise économique mondiale, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a d'ailleurs appelé en avril dernier à suspendre le remboursement du service de la dette des pays à bas revenus.

Cela étant, si la perspective d'un réendettement du Sud préoccupe fortement l'ONU, elle est au contraire perçue comme une source de profits futurs par certains acteurs privés. C'est le cas notamment des « fonds vautours », des fonds d'investissement privés qui rachètent des dettes de pays en développement à prix cassé, pour les contraindre ensuite par voie judiciaire à rembourser ces créances au prix fort (c.-à-d. à payer le montant initial de la dette, augmentée d'intérêts, de pénalités et de divers frais de justice).

Ce type d'opérations s'est multiplié depuis le lancement des initiatives d'allègements de dettes des pays les plus pauvres à la suite de la campagne du Jubilé 2000. Les fonds vautours ont profité de la solvabilité partiellement retrouvée par ces pays pour les attaquer en justice et leur imposer le remboursement de vieilles dettes ra-

chetées au rabais. Un cas d'école est le jugement rendu le 15 février 2007 par la Cour suprême britannique, qui a contraint la Zambie à payer 15 millions de dollars au fonds Donegal International. Ce fonds immatriculé dans les îles Vierges britanniques avait, en effet, acheté en 1999 une dette zambienne due à la Roumanie pour 3,2 millions de dollars et a donc empoché dans l'opération une plus-value de 375 % au détriment des caisses de l'État zambien.

Plus récemment, un tribunal sud-africain a autorisé la firme FG Hemisphere à saisir pendant les 15 prochaines années les recettes escomptées par la Snel - l'entre-

prise publique d'électricité de la République démocratique du Congo (RDC) - sur le courant vendu à l'Afrique du Sud, estimées à 105 millions de dollars. En septembre 2004, ce fonds vautour avait racheté à bas prix une créance impayée de 18 millions de dollars envers l'entreprise publique congolaise. Ces cas ne sont malheureusement pas isolés. Selon le FMI, l'encours des créances détenues par les fonds vautours sur les pays en développement atteindrait au total près de 2 milliards de dollars. Et la future crise de la dette des PVD pourrait entraîner le développement des fonds vautours tant ce business de la dette s'avère lucratif. À moins que les gouvernements n'agissent rapidement pour mettre définitivement ces fonds hors d'état de nuire.

**FG Hemisphere va pouvoir saisir, pendant quinze ans, les recettes de l'entreprise publique d'électricité de la RDC**

prise publique d'électricité de la République démocratique du Congo (RDC) - sur le courant vendu à l'Afrique du Sud, estimées à 105 millions de dollars. En septembre 2004, ce fonds vautour avait racheté à bas prix une créance impayée de 18 millions de dollars envers l'entreprise publique congolaise.

Ces cas ne sont malheureusement pas isolés. Selon le FMI, l'encours des créances détenues par les fonds vautours sur les pays en développement atteindrait au total près de 2 milliards de dollars. Et la future crise de la dette des PVD pourrait entraîner le développement des fonds vautours tant ce business de la dette s'avère lucratif. À moins que les gouvernements n'agissent rapidement pour mettre définitivement ces fonds hors d'état de nuire.

Certes, des initiatives unilatérales ont déjà été prises. La Belgique, notamment, a adopté le 31 janvier 2008 une loi visant à rendre « insaisissables et incessibles » les sommes destinées à la coopération au développement. Quelques mois avant l'adoption de cette disposition législative, le fonds vautour Kensington International avait fait saisir près de 12 millions

d'euros prélevés sur des fonds de la coopération belge destinés au Congo-Brazzaville. Cela étant, au-delà de la nécessité de protéger les ressources affectées à la coopération au développement, des mesures doivent également être adoptées au niveau global pour couper les ailes aux vautours. Une première disposition consisterait à interdire la cession de créances sur des pays pauvres sans que leur consentement éclairé n'ait été obtenu préalablement. Une seconde mesure qui s'impose est la création d'une juridiction suprana-tionale indépendante pour le règlement de tous les contentieux liés aux dettes publiques. En effet,

les fonds vautours fondent leur stratégie sur le droit et la compétence des tribunaux anglo-saxons, qui leur sont particulièrement favorables. La mise en œuvre d'audits pour fonder l'annulation des dettes odieuses et illégitimes, comme le recommande l'actuel rapport de l'Expert indépendant de l'ONU sur la dette, constitue une troisième piste à exploiter par les pays débiteurs et créanciers. Enfin, la protection des dépenses sociales des pays en développement exige l'annulation totale et inconditionnelle de leurs dettes extérieures.

Le contexte n'a jamais été aussi propice pour concrétiser ces propositions. Avec la crise, la régulation des acteurs financiers a pris la première place dans l'agenda international. Adopter de telles mesures permettrait enfin de créer un cadre juridique international qui protège les pays débiteurs et s'impose à tous les créanciers. ■

(1) Coauteurs du rapport de la plateforme Dette et développement et du CNCD-11.11.11, intitulé *Un vautour peut en cacher un autre : ou comment nos lois encouragent les prédateurs des pays pauvres endettés*, juin 2009.

**Le rapport Stiglitz : diagnostic lucide, mais méthode discutable et propositions faibles par rapport aux enjeux**

PIB en tant qu'indicateur de performance et de progrès. De multiples collectifs citoyens et réseaux de recherche, dont FAIR, dénoncent depuis des années l'usage de cet indicateur pour piloter nos sociétés. La Commission Stiglitz légitime aujourd'hui leurs critiques : le PIB, centré sur la production et la consommation marchandes et monétaires, ne prend en compte que certaines activités, ignore les effets prédateurs du productivisme et de la dérégulation sur la vie sociale et sur l'environnement. Il compte positivement des activités néfastes ou qui ne font que réparer des dégâts d'origine humaine. Il est indifférent à la mise en cause des biens communs vitaux (eau, air, sol...) et à la violation des droits fondamentaux de milliards de personnes qui en résulte.

la complexité des sujets à traiter imposent la pluridisciplinarité et un nouveau rapport à l'expertise intégrant l'expérience vécue de tous les membres de la société.

Il ressort de ces travaux des propositions principalement économicistes qui réduisent souvent les principaux enjeux planétaires à des consommations intermédiaires, des investissements, du capital brut ou net... et dont plusieurs aspects nous alarment. Sont ainsi absentes du chapitre sur le développement durable : la qualité de vie et la qualité des sociétés, la prise en compte des questions démocratiques, la diversité sociale et culturelle, la lutte contre les inégalités. Le rapport survalorise l'Épargne nette ajoutée (ENA) issue des travaux de la Banque mondiale. Or, cet indicateur est à bannir des